

Liqueur d'autrefois

A deux dates éloignées, j'ai rencontré, dans les vieux documents, un mot dont l'exacte signification m'échappe.

Cette expression, assez rare et bizarre pour ne pas manquer de frapper l'attention, est *rosossol*.

J'en trouve mention d'abord, dans une pièce de 1661, ensuite, dans l'inventaire des biens des défunts Pierre Picoté de Belestre et de sa femme, Marie Pars, dressé par Bénigne Basset, le 12 décembre 1684. Voici ce que dit ce dernier acte : "Item, une case et douze flacons de trois chopines chacun, plains " de *Rosossol*, ensemble avec la case, trente deux livres, cy XXXII livres."

Il s'agit évidemment d'une liqueur. Mais quelle était-elle ? J'ai feuilleté le Dictionnaire universel de 1721, le Dictionnaire de Trévoux de 1771, la Grande encyclopédie et le Grand dictionnaire universel de Larousse, sans apercevoir *rosossol*. On y remarque, cependant, un mot qui a quelque analogie et par le fond et par la forme, c'est *rossolis*. Le *rossolis*, d'après le *Dictionnaire universel* (1721) était une liqueur qui se prenait à la fin des repas et qui se composait d'eau-de-vie brûlée, de sucre, de canelle, etc., et que l'on parfumait quelquefois.

Le grand dictionnaire Larousse nous apprend que cette boisson portait également les noms de *rosolio*, *rosoglio* et *ratafia de roses*, et qu'elle était particulièrement en usage en Italie et en Turquie.

La paronymie — si vague soit-elle — qui existe entre *rosossol* et *rossolis* me porte à croire qu'il peut y avoir une parenté entre les deux liqueurs, si elles ne sont pas identiques.

Comme tout arrive ici-bas, ces lignes tomberont, sans doute, un jour ou l'autre, sous les yeux de quelque chercheur qui pourra compléter ces notes peu digestibles sur un breuvage qui l'était beaucoup, à s'en rapporter au témoignage de nos aïeux.

E.-Z. MASSICOTTE

ERNEST DOIN

Depuis que la notice sur cet auteur a paru dans le *Bulletin* (1917, p. 26), j'ai trouvé deux autres titres de pièces qu'il faut placer à son actif ; les voici :

Deux ivrognes corrigés par une farce. Représentée à Longueuil le 24 février 1884.

Le divorce du tailleur, comédie-vaudeville en un acte.

E.-Z. M.